

# ETUDE SUR LES ACCUEILS DE JOUR A DESTINATION DES PERSONNES ÂGÉES EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Présentation des principaux résultats – 01 juin 2022

*Une étude réalisée par Sara Painter (chargée d'études au CREAI Pays de la Loire), avec le soutien de Marie-Catherine Gueguen (stagiaire au CREAI PdL) et financée par l'ARS Pays de la Loire*

*Avertissement : les données et les préconisations présentées ci-après sont formulées par le CREAI Pays de la Loire. Elles n'engagent pas l'ARS Pays de la Loire.*

## Plan de la présentation

- Cadrage de l'étude: contexte, objectifs et méthodologie
- Répartition de l'offre en AJ
- Principaux résultats des enquêtes menées

## Plan de la présentation

- **Cadrage de l'étude: contexte, objectifs et méthodologie**
- Répartition de l'offre en AJ
- Principaux résultats des enquêtes menées

## Éléments de définition

L'accueil de jour a pour objectif de permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de **rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel**. Il s'agit de **préserver la socialisation** des personnes accueillies, avec l'objectif de **maintenir, de stimuler, voire de restaurer partiellement leur autonomie** et de **permettre une qualité de vie à domicile**. Cette définition doit également tenir compte des objectifs thérapeutiques de l'accueil de jour, ne l'assimilant ni à un simple dispositif d'accueil ni à un hôpital de jour (secteur sanitaire) ni à un EHPAD (circulaire DGCS/SD3A n°2011-444 du 29 novembre 2011).

=> Accueillir des PA vivant à domicile une ou plusieurs journées par semaine, en proposant à la fois des activités adaptées et un accueil des familles/proches qui le souhaitent.

### **Public-cible:**

- Prioritairement personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou apparentée) au stade léger/modéré
- Personnes âgées en perte d'autonomie physique

Et qui sont désireuses et en capacité de bénéficier d'un projet de soutien à domicile.

Les AJ peuvent être autonomes ou adossés à un EHPAD.

- **La consolidation de l'offre en accueil temporaire = grande orientation du Cadre national d'orientation du répit publié par la DGCS et la CNSA le 19 mars 2021**
- **Région : réaliser un état des lieux de l'offre d'AJ et d'HT pour mieux identifier ce qui existe et cibler les priorités**

## Objectifs



- **Permettre une meilleure compréhension du fonctionnement de ces deux modes d'accueil (AJ et HT) et du profil des personnes accueillies**
- **Identifier les freins et facteurs de réussite, afin de disposer des éléments de réflexion nécessaires pour mener une stratégie efficiente de cette offre sur les territoires.**

# Méthodologie: Croisement de plusieurs enquêtes menées entre septembre 2021 et janvier 2022

Questionnaire auprès des établissements

Tableau 1 : Taux de réponse des accueils de jour, par département

	44	49	53	72	85	Total
NB de places d'AJ autorisées	270	251	54	132	160	867
NB d'établissement avec AJ	32	31	8	19	23	113
NB d'établissements répondants	17	16	4	7	13	57
Taux de réponse à l'enquête	53 %	52 %	50 %	37 %	57 %	50 %

Sources : Répertoire FINESS, extraction 2021 ; Enquête établissements CREA I 2021

Entretiens auprès des services des 5 départements et de 2 asso Fr Alzheimer

Questionnaire auprès des aidants  
(172 réponses)

Questionnaire auprès des partenaires  
(51 réponses)

## Plan de la présentation

- Cadrage de l'étude: contexte, objectifs et méthodologie
- **Répartition de l'offre en AJ**
- Principaux résultats des enquêtes menées

# TAUX D'EQUIPEMENT EN PLACES D'AJ

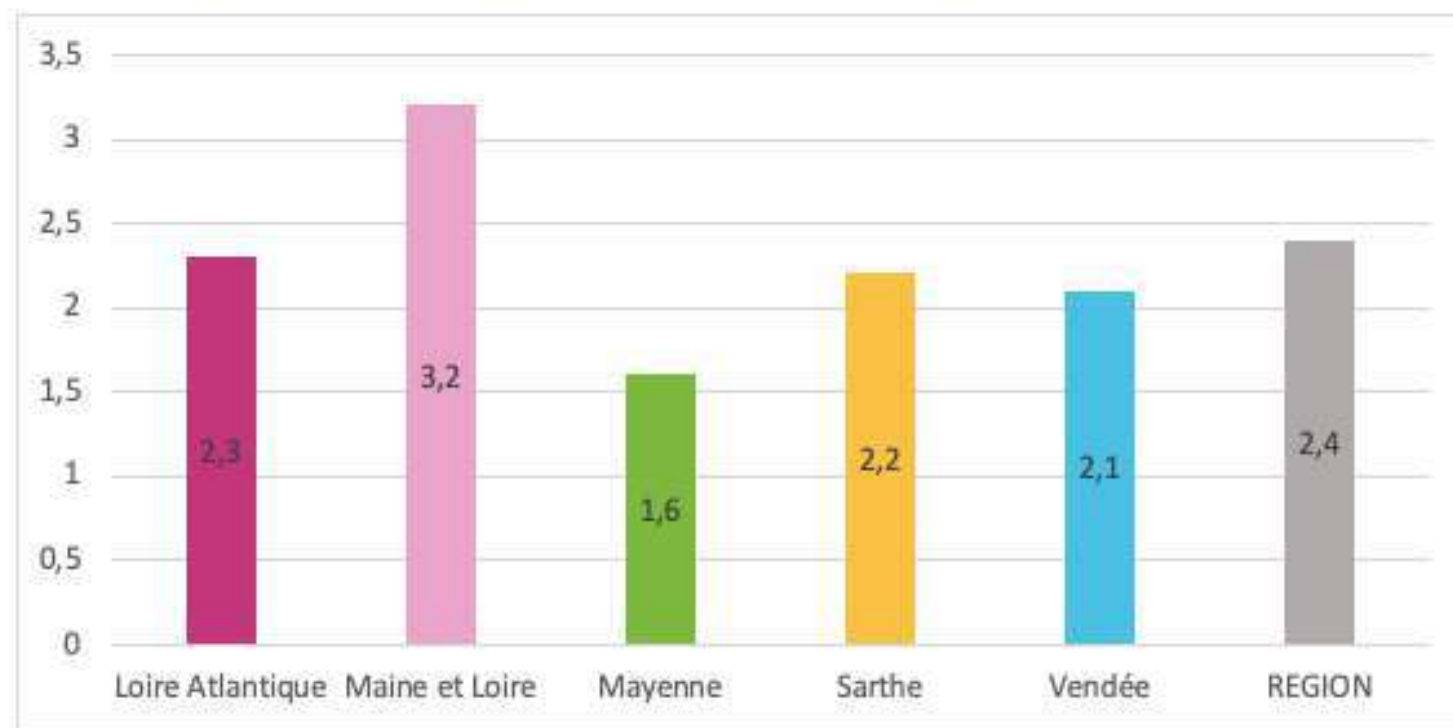
113 structures proposant de l'AJ en PDL

867 places autorisées

2,4 places pour 1000 hab 75 ans ou +

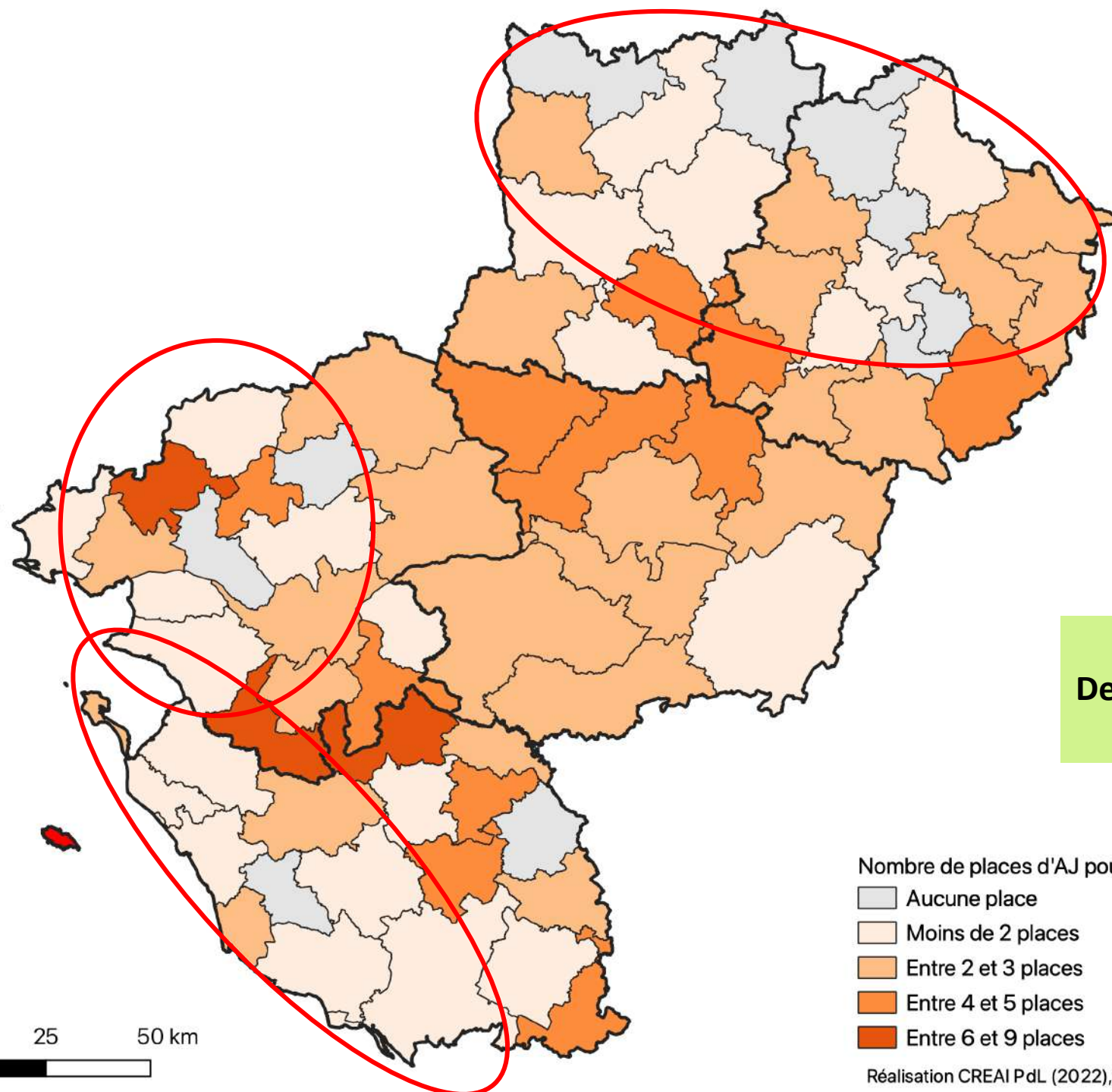
## Un taux d'équipement variable selon les départements

Figure 1 : Nombre de places d'AJ autorisées pour 1000 habitants de 75 ans ou plus



Source : Répertoire FINESS, extraction 2021 ; INSEE





**Enjeu autour de l'amélioration de l'accessibilité géographique des AJ**

**Des taux d'équipement très variables selon les EPCI**

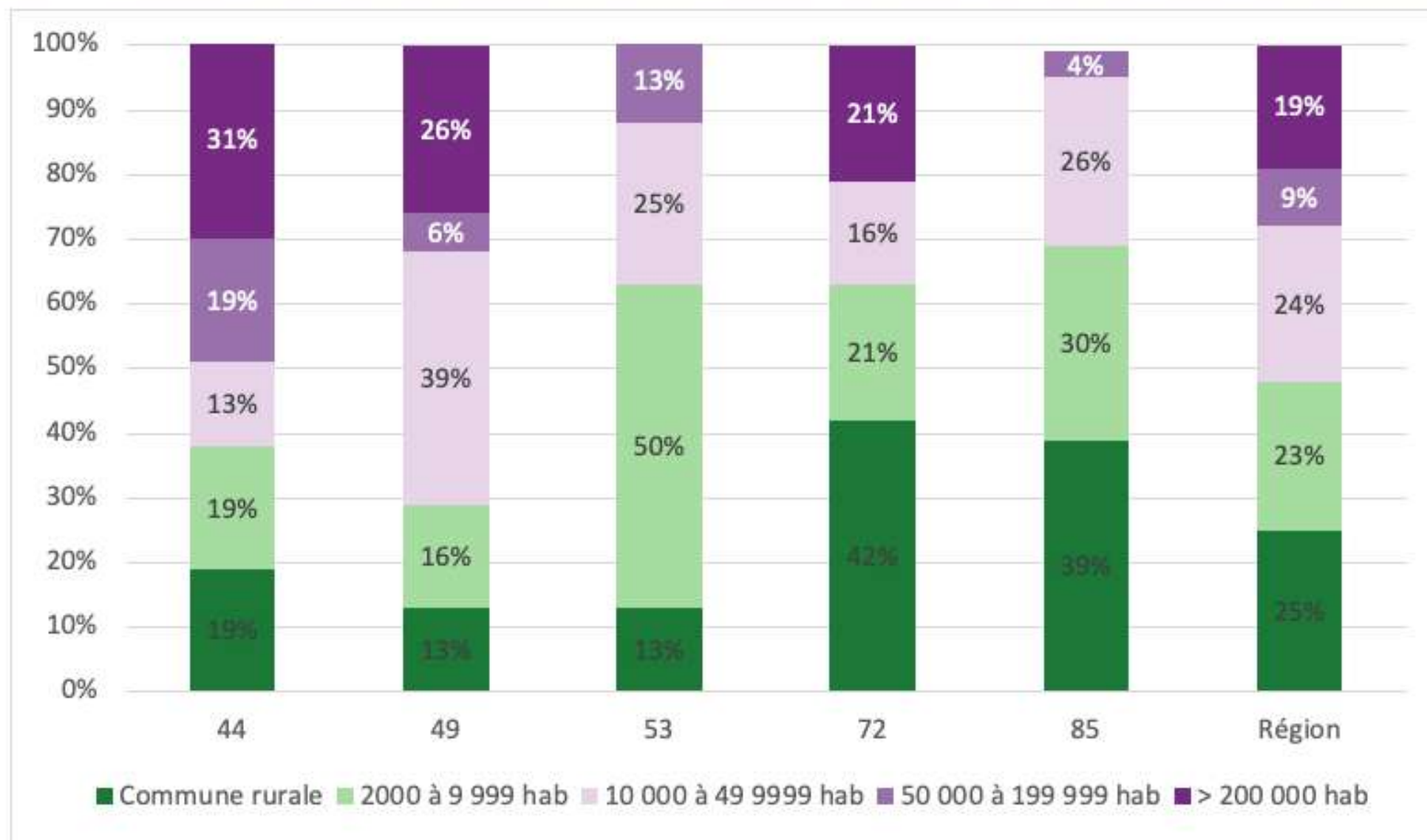
Nombre de places d'AJ pour 1000 habitants 75 ans ou plus par EPCI

- Aucune place
- Moins de 2 places
- Entre 2 et 3 places
- Entre 4 et 5 places
- Entre 6 et 9 places

0 25 50 km

# REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ETABLISSEMENTS AYANT DES PLACES D'AJ

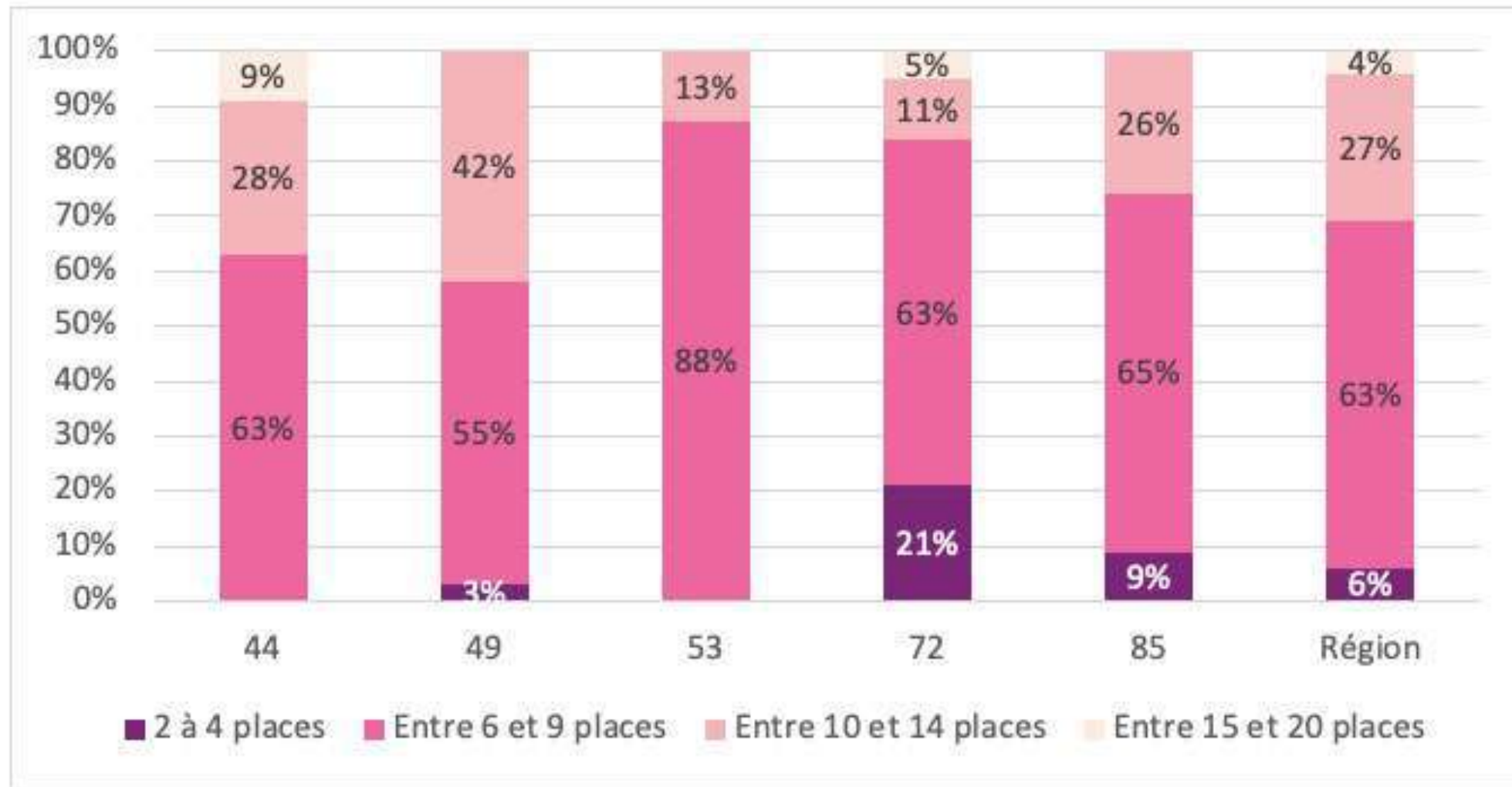
Graphique 1 : Répartition par taille d'unité urbaine du lieu d'implantation des structures ayant des places autorisées d'AJ



Source : Répertoire FINESS, extraction 2021 ; INSEE

# CAPACITE D'ACCUEIL DES ETABLISSEMENTS (en places d'AJ)

Graphique 3 : Répartition des établissements ayant des places autorisées d'AJ selon la capacité d'accueil



Sources : Répertoire FINESS, extraction 2021.

Capacité moyenne en PDL = 7,7 places

Graphique 4 : Répartition des accueils de jours selon le type (autonome/adossé)

**AJ adossés:**

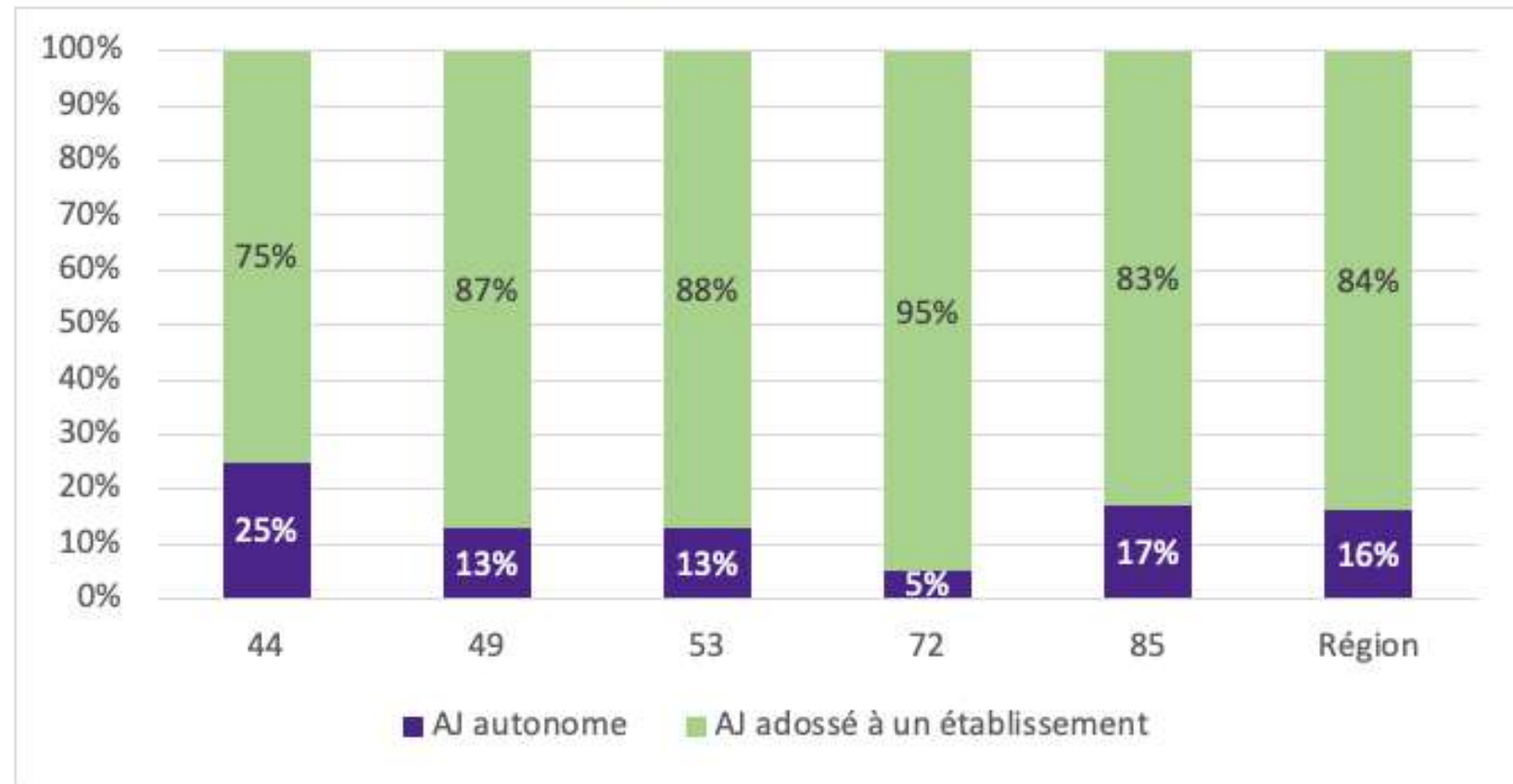
77 % des 867 places autorisées

Capacité moyenne = 7 places

**AJ autonomes:**

23 % des 867 places autorisées

Capacité moyenne = 11,1 places



Sources : Répertoire FINESS, extraction 2021.

Une faible présence des AJ itinérants sur la région, hormis en Sarthe (n6): des réserves sur ce modèle jugé « fragile ».

## Plan de la présentation

- Cadrage de l'étude: contexte, objectifs et méthodologie
- Répartition de l'offre en AJ
- **Principaux résultats des enquêtes menées**

## Principaux résultats des enquêtes menées

- **La composition des équipes**

# Les professionnels composant l'équipe de l'AJ

## Présents dans :

**AES/AMP/AVS** 55 % des AJ répondants

**Aide-soignant** 48 % des AJ répondants

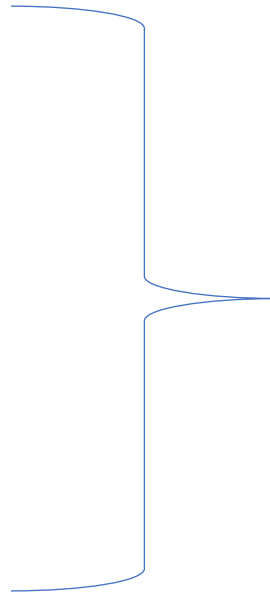
**Psychologue** 48 % des AJ répondants

**ASG** 45 % des AJ répondants

**Infirmier** 45 % des AJ répondants

**Ergothérapeute** 11 % des AJ répondants

**Psychomotricien** 9 % des AJ répondants



Professionnels les + cités, mais parfois temps dédiés faibles (notamment psychologues ou infirmiers)



# Le taux d'encadrement

**3,6 ETP**

Taux moyen d'encadrement par des pro. du soin et de l'accompagnement pour 10 places d'AJ  
*Calculé sur 49 répondants*

Tableau 24 : Taux d'encadrement moyen par des professionnels du soin et de l'accompagnement pour 10 places autorisées d'AJ, par département

Taux d'encadrement moyen pour 10 places autorisées (en ETP) par des professionnels du soin et de l'accompagnement	44	49	53	72	85	Total
Nb AJ pour lesquels le calcul a été possible	14	14	4	6	11	49
Ensemble des AJ répondants	4,58	2,79	3,82	2,73	3,80	3,60

**4,2 ETP**

Taux moyen d'encadrement par des professionnels du soin et de l'accompagnement pour 10 places d'AJ + élevé au sein des AJ autonomes (4,2) que des AJ adossés (3,4)




**3,6 ETP**

Peu de différences entre les AJ de 5 à 9 places (3,60) et les AJ de 10 à 19 places (3,61)



**26 % des AJ répondants citent le renforcement des équipes comme priorité pour améliorer l'accompagnement**

**Enjeux/préconisations soulevés dans les réponses:**

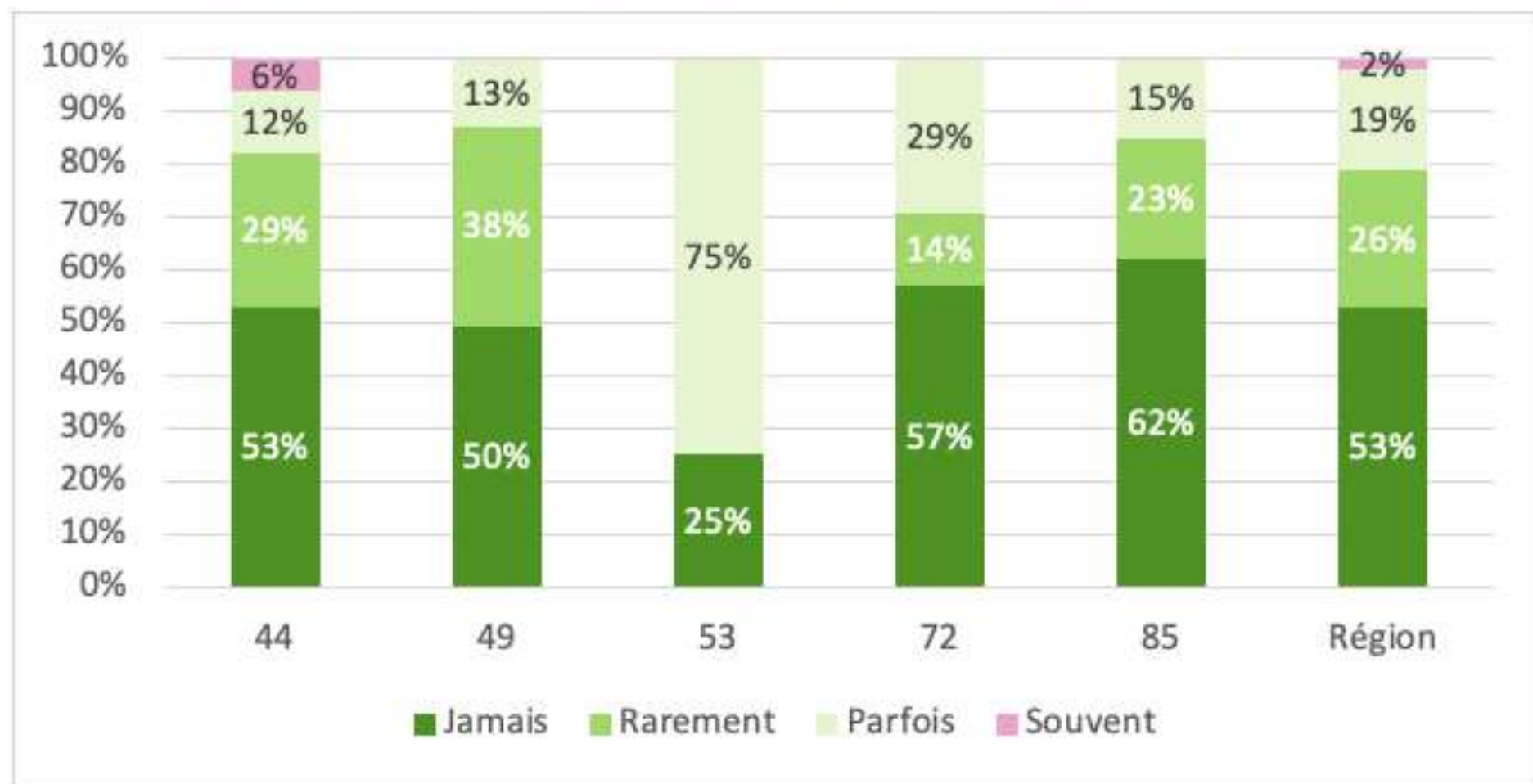
-  Renforcement des équipes, avec attention à accorder aux petites équipes (pb absences, possibilités d'accueil...)
-  Diversification, professionnalisation des équipes
-  Proposer un panel + diversifié d'activités stimulantes et ouvertes sur l'extérieur

## Principaux résultats des enquêtes menées

- La composition des équipes
- **Temps et horaires d'accueil des AJ**

# Les temps d'ouverture

Graphique 7 : L'AJ est-il sollicité pour accueillir des personnes sur des temps ne correspondant pas aux horaires d'ouverture ?



Sources : Enquête établissements, CREA I 2021

# Un enjeu autour de la diversification des modalités d'accueil

- Ecrasante majorité des AJ ouverts 5j/semaine, mais jamais le weekend.

Or 23 % des aidants souhaitent une ouverture le weekend et 17 % la nuit.

- 37 % des AJ offrent la possibilité d'un accueil à la demi-journée (mais transport à la charge des personnes)
- 51 % des AJ exigent une réservation à l'avance des jours d'accueil
- 37 % des AJ plafonnent le nombre de jours de présence (3j souvent)



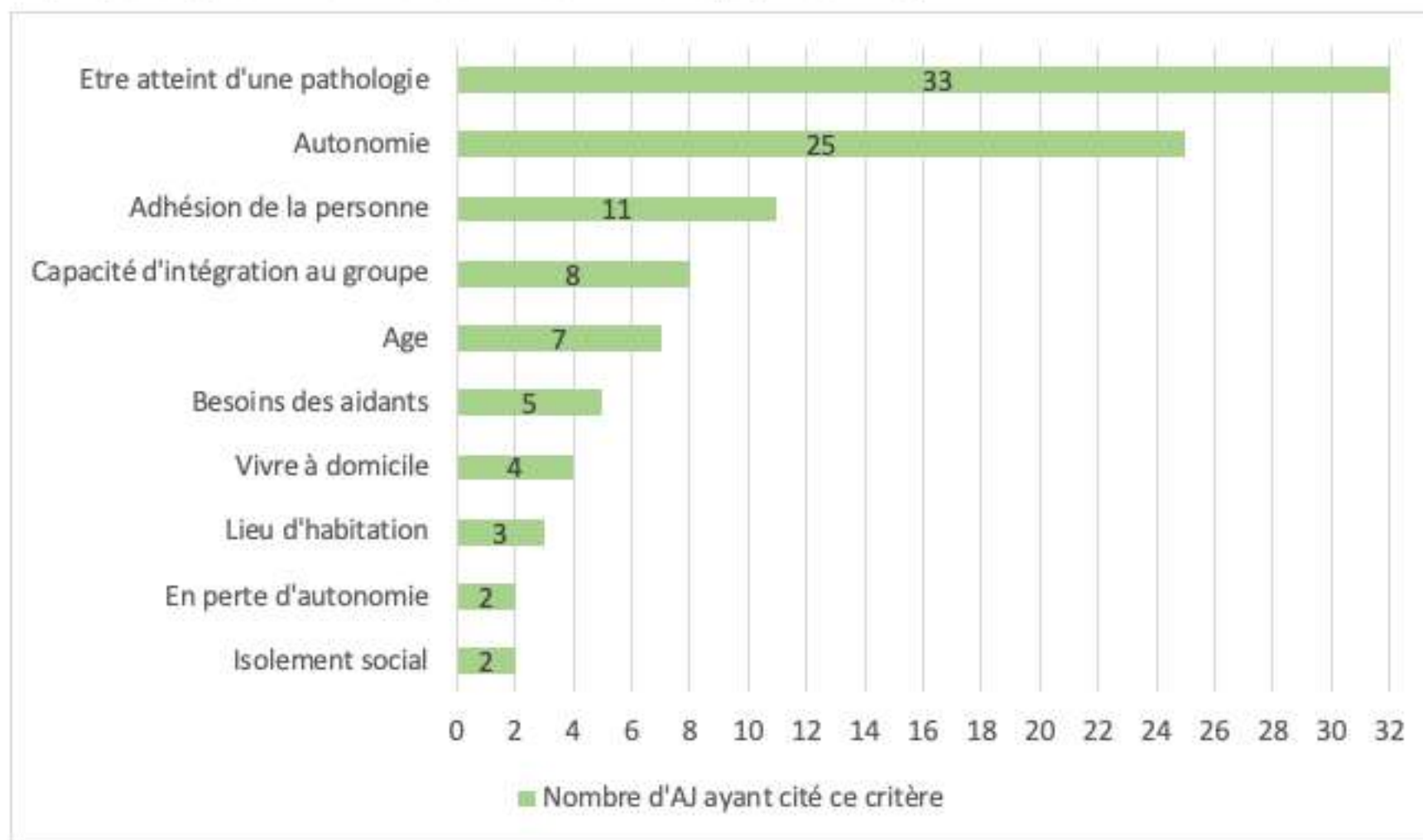
## **Vers + de souplesse et des formes d'accueil + diversifiée**

- Adapter les horaires et jours d'ouverture aux besoins des personnes et aidants
- Prendre en compte les contraintes des aidants en activité
- Réfléchir à des organisations + souples, proposer d'autres formes d'accueil
- Développer l'accueil de nuit ou l'AJ à domicile

## Principaux résultats des enquêtes menées

- La composition des équipes
- Temps et horaires d'accueil des AJ
- **L'admission**

Graphique 8 : Quels sont les critères d'admission à l'AJ ? (Réponses libres)



Sources : Enquête établissements, CREA I 2021

# Les critères d'admission



Des critères variables selon les AJ, des structures + ou – sélectives



Des critères peu connus ou compris des familles => enjeu autour de la communication



Manque de solutions d'accueil pour les personnes ayant des besoins spécifiques: malades jeunes, personnes ayant des troubles débutants, personnes + dépendantes...

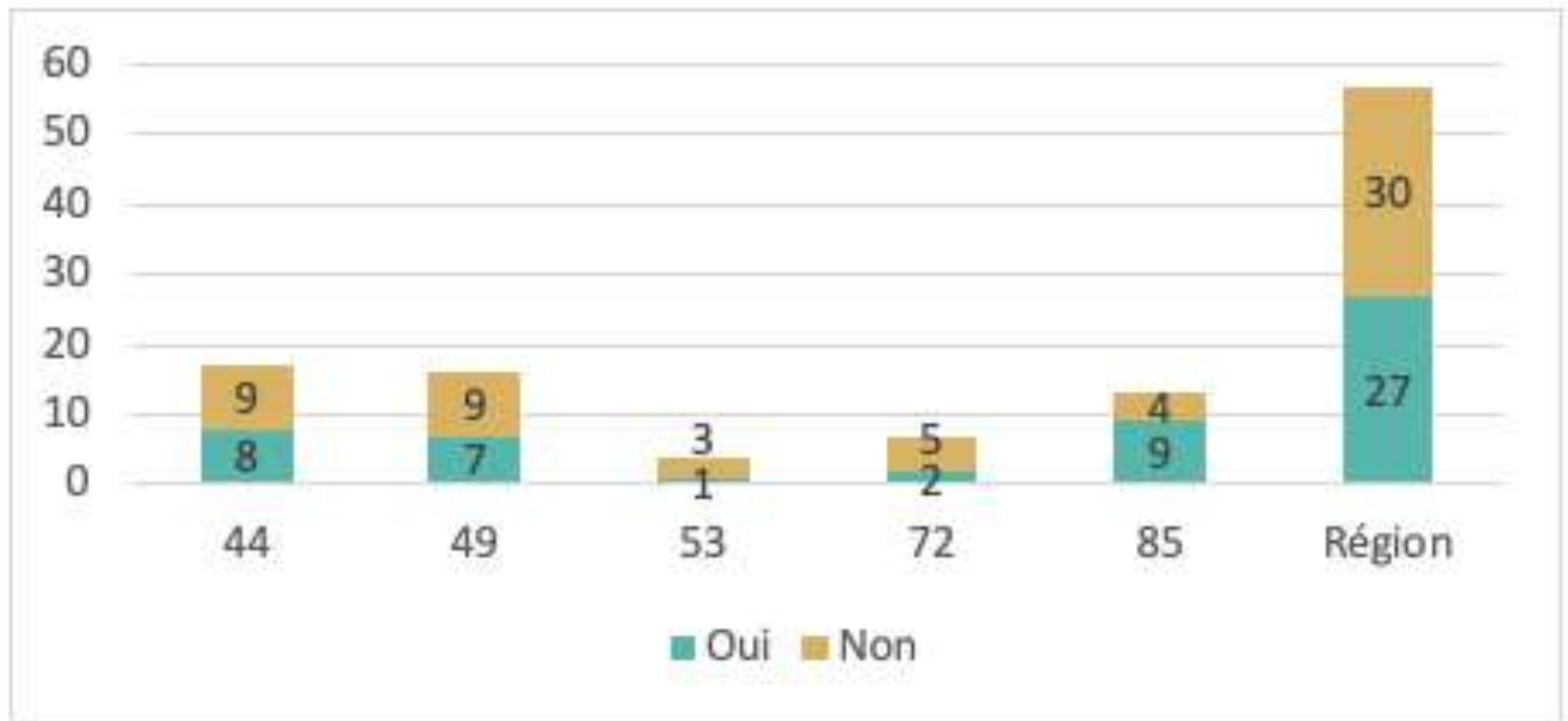
Conditions d'accueil peu ou pas adaptées.



Parfois des initiatives de « journées » dédiées (ex: Parkinson, malades jeunes) = à encourager

# Une liste d'attente pour environ 1 AJ sur 2, mais souvent moins de 5 personnes

Graphique 10 : Nombre d'AJ répondants déclarant avoir une liste d'attente au moment de l'enquête



Sources : Enquête établissements, CREA I 2021

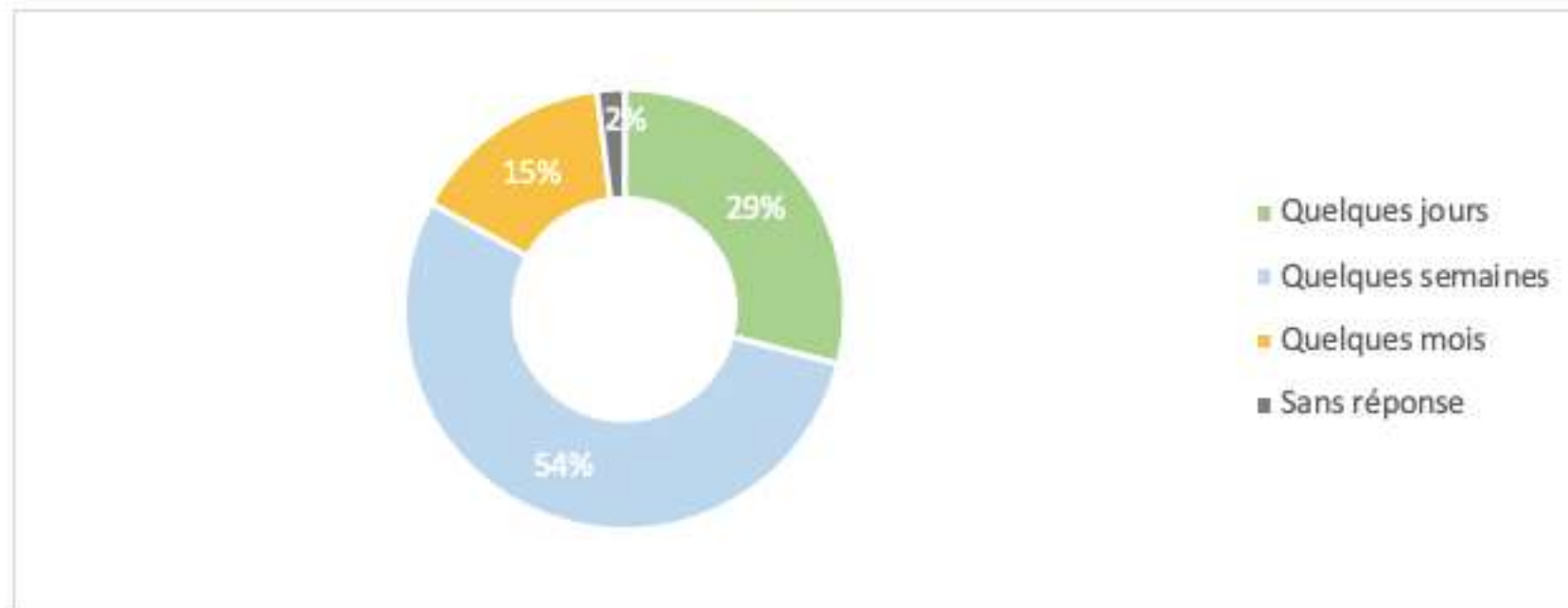


# Délais d'attente

18 AJ déclarent des délais d'attente, généralement inférieurs à 1 mois

Pour 19 % des aidants interrogés, les délais d'attente sont un point à améliorer

Graphique 11 : Quel a été le temps d'attente entre le moment où la demande d'inscription en AJ a été déposée et l'admission de votre proche ?



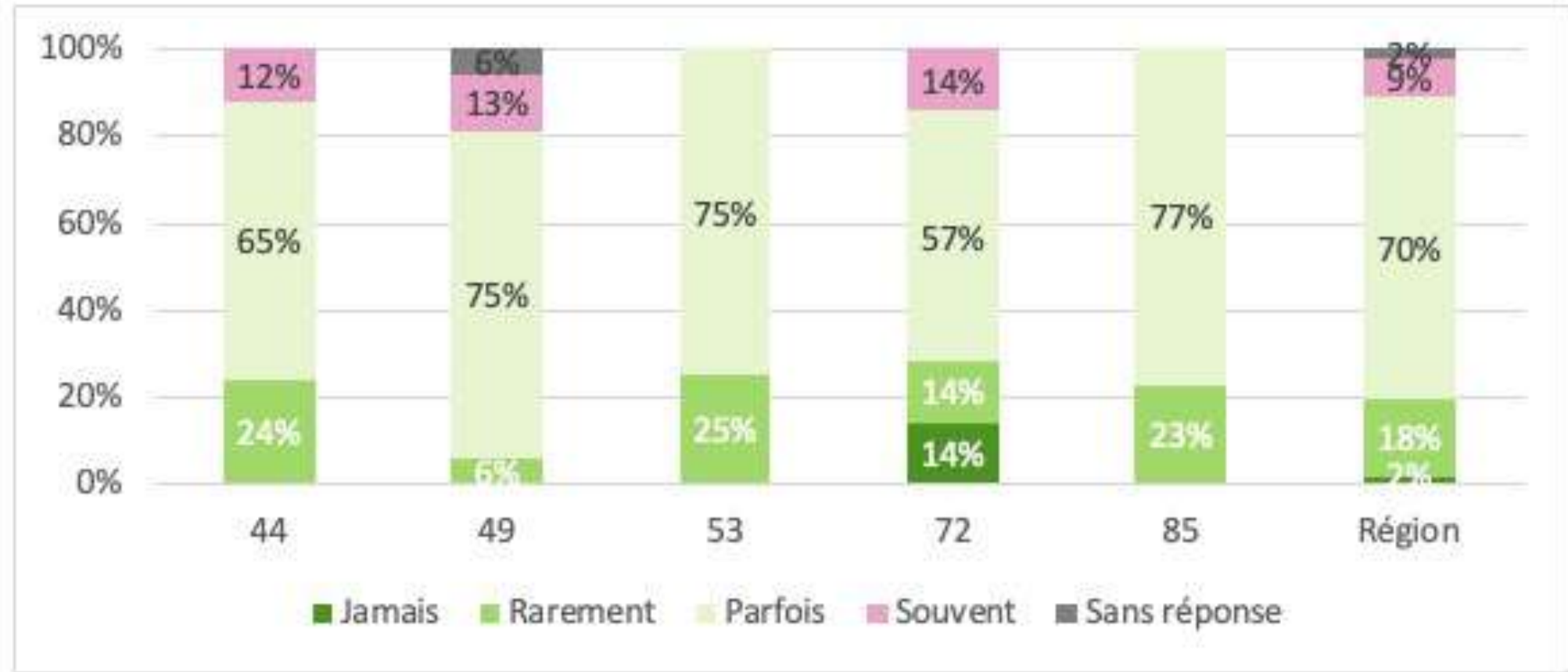
Sources : Enquête aidants, CREA I 2021



Enjeu autour des délais d'attente pour accéder rapidement à un AJ

# Une majorité d'AJ parfois sollicités par des personnes ne correspondant pas aux critères

Graphique 9 : L'AJ est-il parfois sollicité pour des personnes dont le stade d'avancement de la maladie et/ou la perte d'autonomie sont trop importants vis-à-vis des critères d'admission ?



Sources : Enquête établissements, CREA I 2021

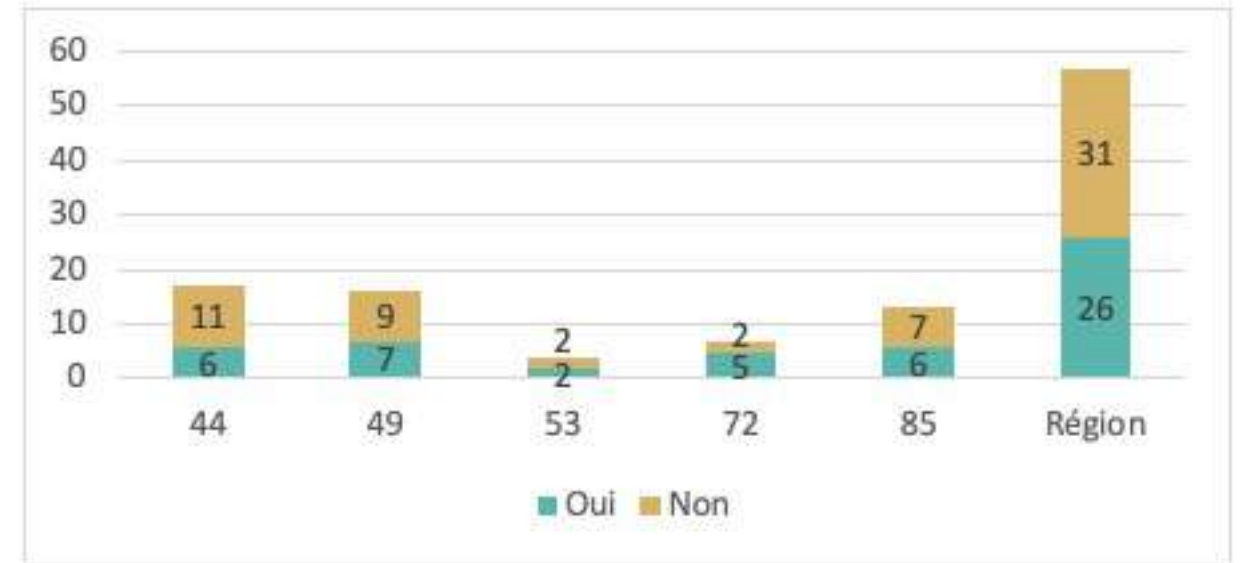


Recours parfois trop tardif à l'AJ

# 46 % des AJ interrogés déclarent des difficultés de taux de remplissage

- + prégnant en Maine et Loire, Mayenne et Vendée
- AJ autonomes semblent moins concernés
- + de difficultés pour les AJ d'une capacité de 6 à 9 places

Graphique 12 : L'AJ rencontre-t-il des difficultés concernant le taux de remplissage ?



Sources : Enquête établissements, CREA 2021

Raisons évoquées:

crise sanitaire, manque de visibilité et/ou de communication, freins financiers, recours trop tardif à l'AJ, difficultés de transport

## Principaux résultats des enquêtes menées

- La composition des équipes
- Temps et horaires d'accueil des AJ
- L'admission
- **Les activités et prestations proposées**

# Une majorité d'AJ proposant des groupes d'activités mais avec difficultés

Circulaire de 2011: « *indispensable que l'équipe de l'AJ puisse constituer des groupes homogènes de malades* ».

- Capacités cognitives (75 % des AJ interrogés)
- Centres d'intérêts (63 %)
- Niveau d'autonomie (54 %)

Mais 1 AJ sur 2 (47 %) déclarent des **difficultés pour constituer ces groupes d'activités**.

« *Ces critères sont intégrés dans la constitution du groupe mais ensuite on fait ce qui est possible...* » (AJA 44).

Diversité des profils et des besoins, faire coïncider les journées dédiées aux disponibilités des personnes, nombre de personnes accueillies trop limité, problèmes de locaux....



Enjeu important car influence la qualité de l'accompagnement et l'attractivité de l'AJ

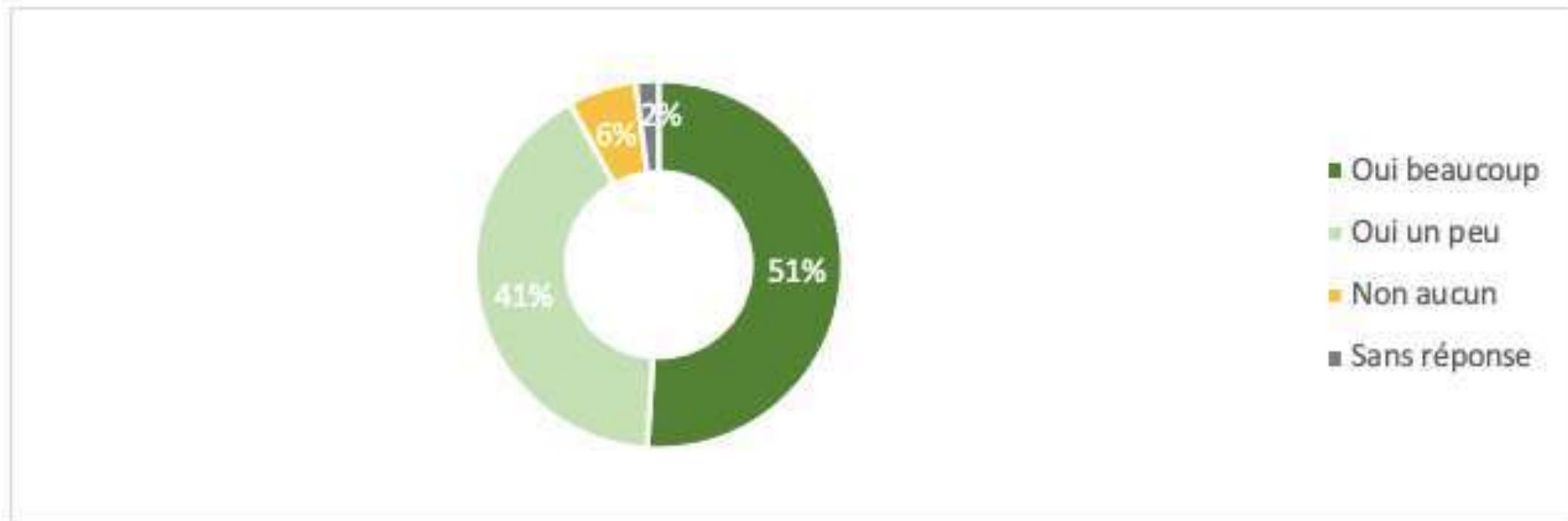


Mieux informer, anticiper le recours à l'AJ pour éviter le recours tardif



Solutions de relais à développer en aval de l'AJ

Graphique 16 : La fréquentation de l'AJ a-t-elle eu des effets positifs sur votre proche ?



Sources : Enquête aidants CREA 2021

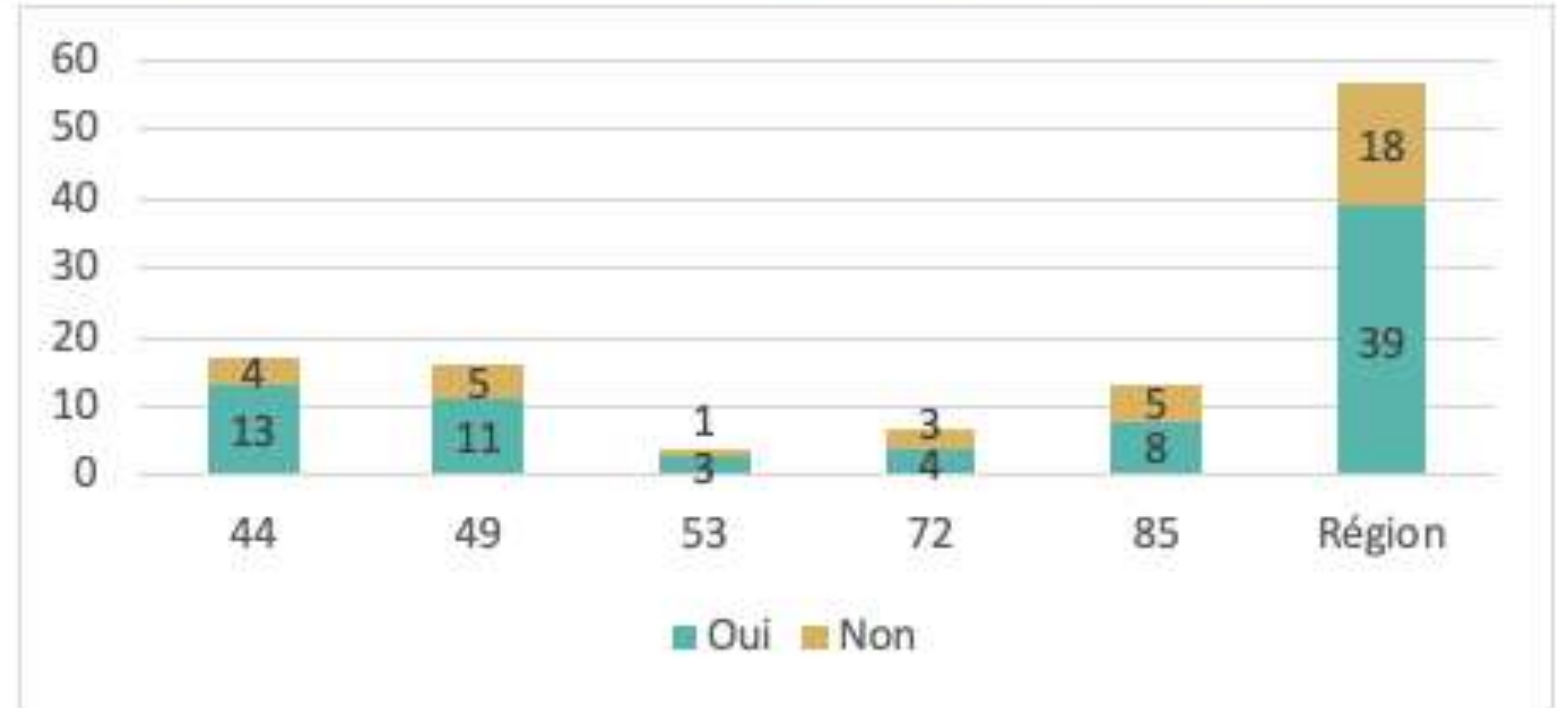
## Principaux résultats des enquêtes menées

- La composition des équipes
- Temps et horaires d'accueil des AJ
- L'admission
- Les activités et prestations proposées
- **Les pratiques concernant l'évaluation des besoins et le PPA**

# Un tiers des AJ ne rédige pas de PPA

« Chaque personne doit bénéficier d'un projet individualisé d'accompagnement qu'il est souhaitable de formaliser par écrit et de communiquer à l'aidant » (circulaire de 2011)

Graphique 14 : Un PPA est-il systématiquement rédigé pour chaque personne accueillie ?



Sources : Enquête établissements, CREAI 2021

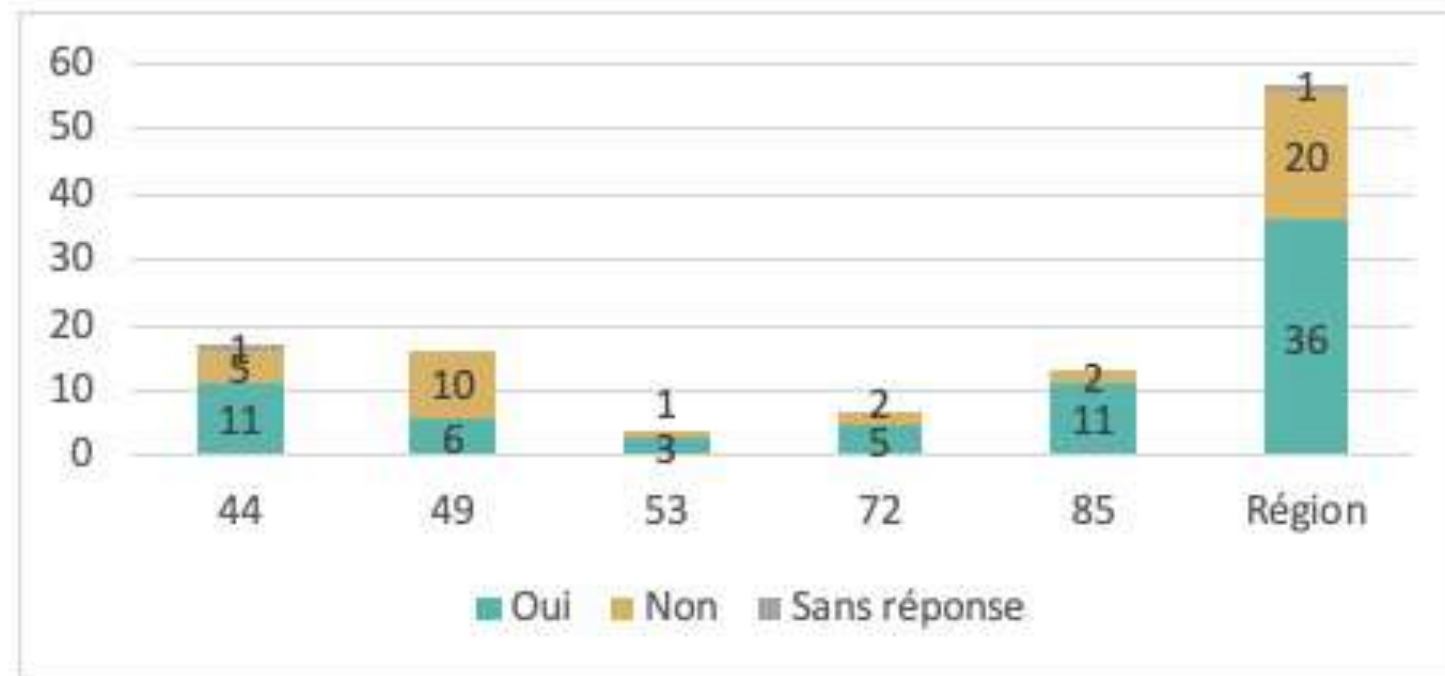
Sur 14 AJ autonomes, 12 rédigent un PPA

Capacité moyenne des AJ rédigeant PPA : 9,3 places  
Capacité moyenne des AJ ne le rédigeant pas : 6,8 places



## + d'un tiers n'évaluent pas formellement les besoins des personnes accueillies

Graphique 15 : Les besoins de la personne sont-ils évalués de manière formalisée (utilisation de grilles ou d'outils d'évaluation standardisés) ?



Sources : Enquête établissements, CREAI 2021

Sur 14 AJ autonomes, 12 ont recours à des grilles ou outils standardisés



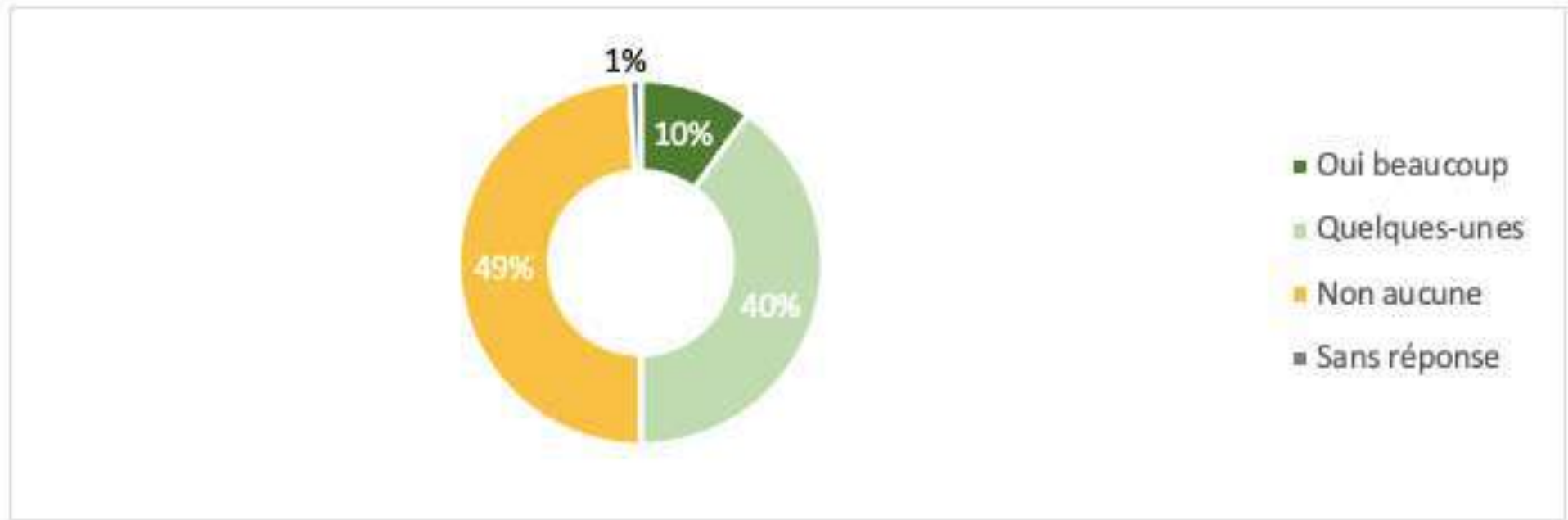
**Inciter l'ensemble des structures à élaborer un PPA, basé sur une évaluation des besoins de la personne**

## Principaux résultats des enquêtes menées

- La composition des équipes
- Temps et horaires d'accueil des AJ
- L'admission
- Les activités et prestations proposées
- Les pratiques concernant l'évaluation des besoins et le PPA
- **La prise en compte des aidants**

# Des inquiétudes, des préoccupations à l'idée de recourir à l'AJ

Graphique 18 : Aviez-vous des inquiétudes ou des préoccupations à l'idée de recourir à l'AJ ?

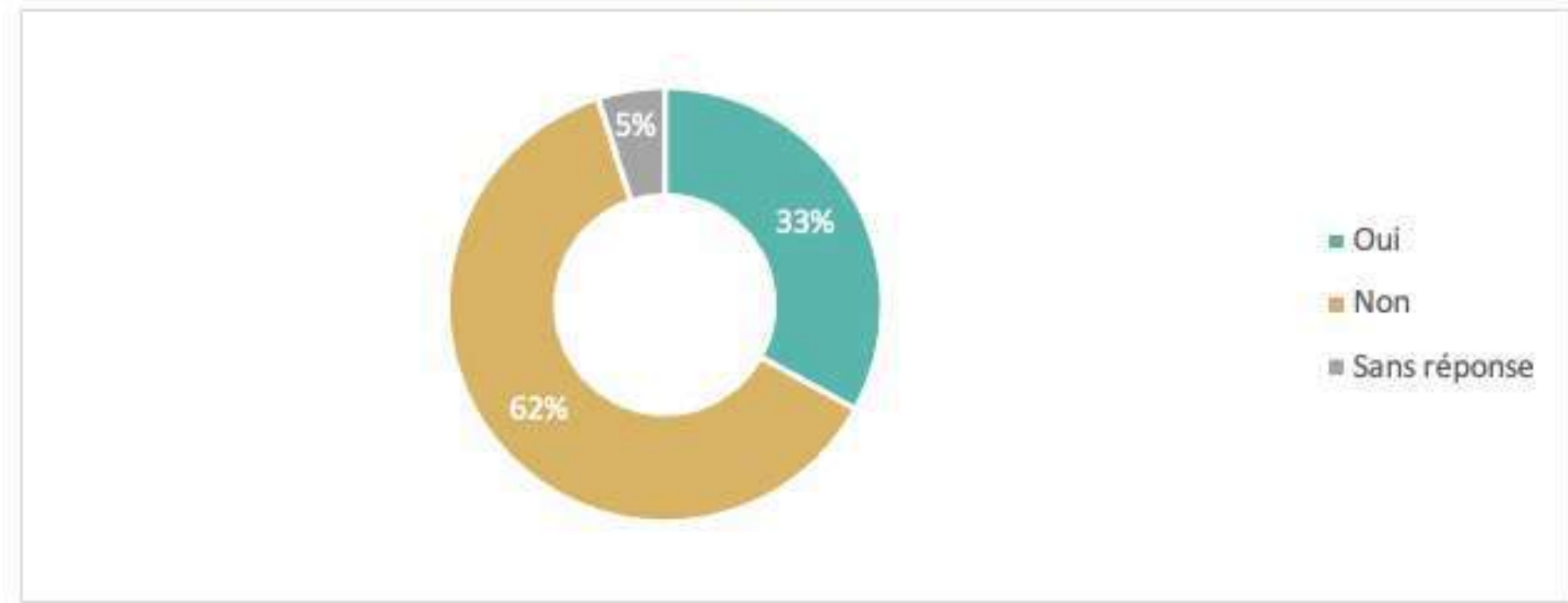


Sources : Enquête aidants, CREA 2021

- La peur que mon proche ne s'y sente pas bien (76 %),
- La peur que mon proche se sente abandonné, qu'il refuse d'y aller (59 %),
- La peur que les activités ne soient pas adaptées (30%),
- La peur que cela coûte cher (30 %).

# Un tiers d'aidants auraient souhaité être mieux/davantage accompagné lors de l'inscription

Graphique 19 : Auriez-vous souhaité être mieux et/ou davantage accompagné par des professionnels lors des démarches de recherche et d'inscription en accueil de jour ?



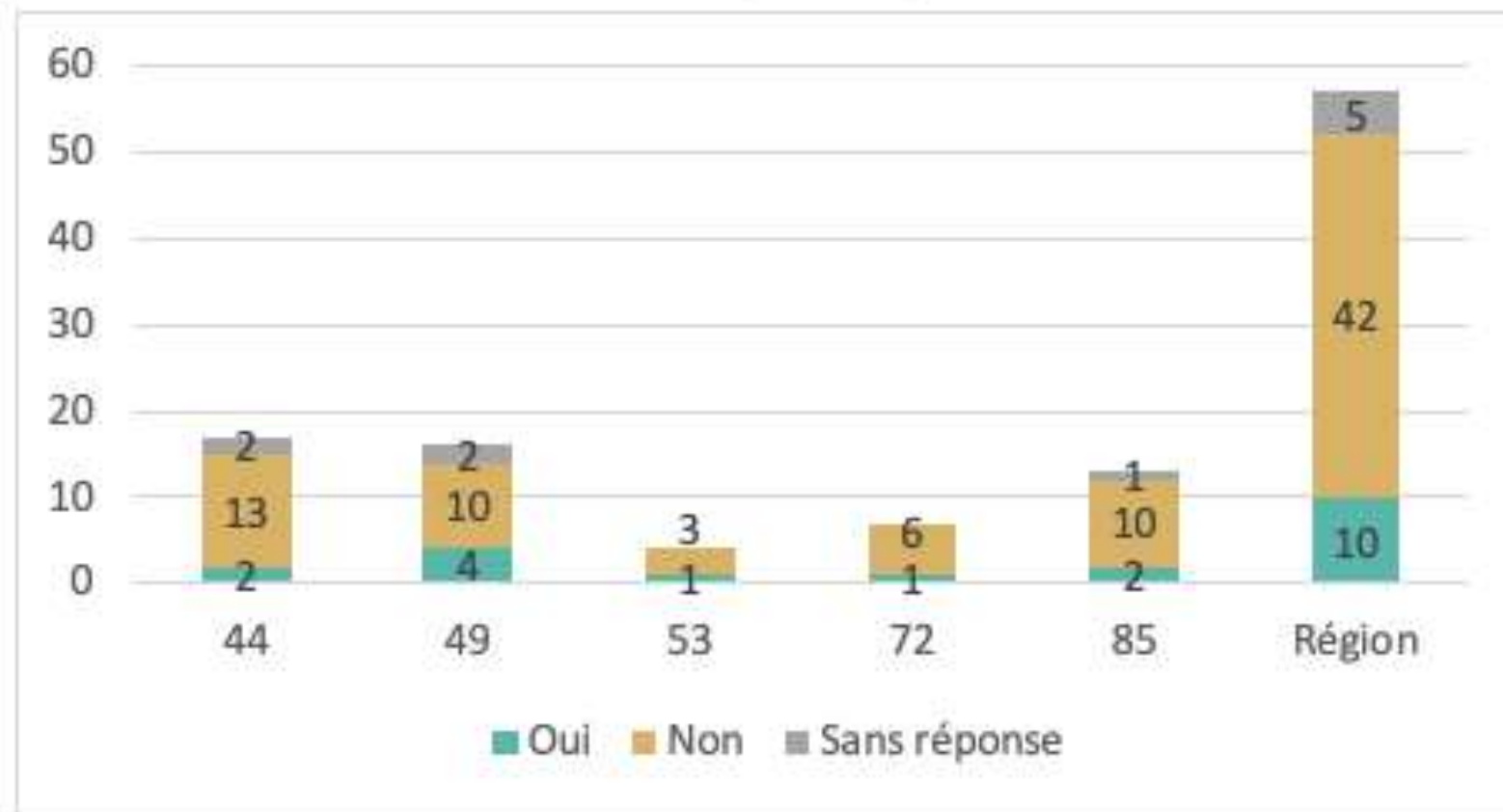
Sources : Enquête aidants, CREAL 2021



Enjeu à mieux accompagner et faciliter les démarches en amont de la fréquentation de l'AJ

# Une faible proportion d'AJ évaluant la situation de l'aidant de manière formalisée

Graphique 20 : La situation de l'aidant est-elle systématiquement évaluée de manière formalisée ?

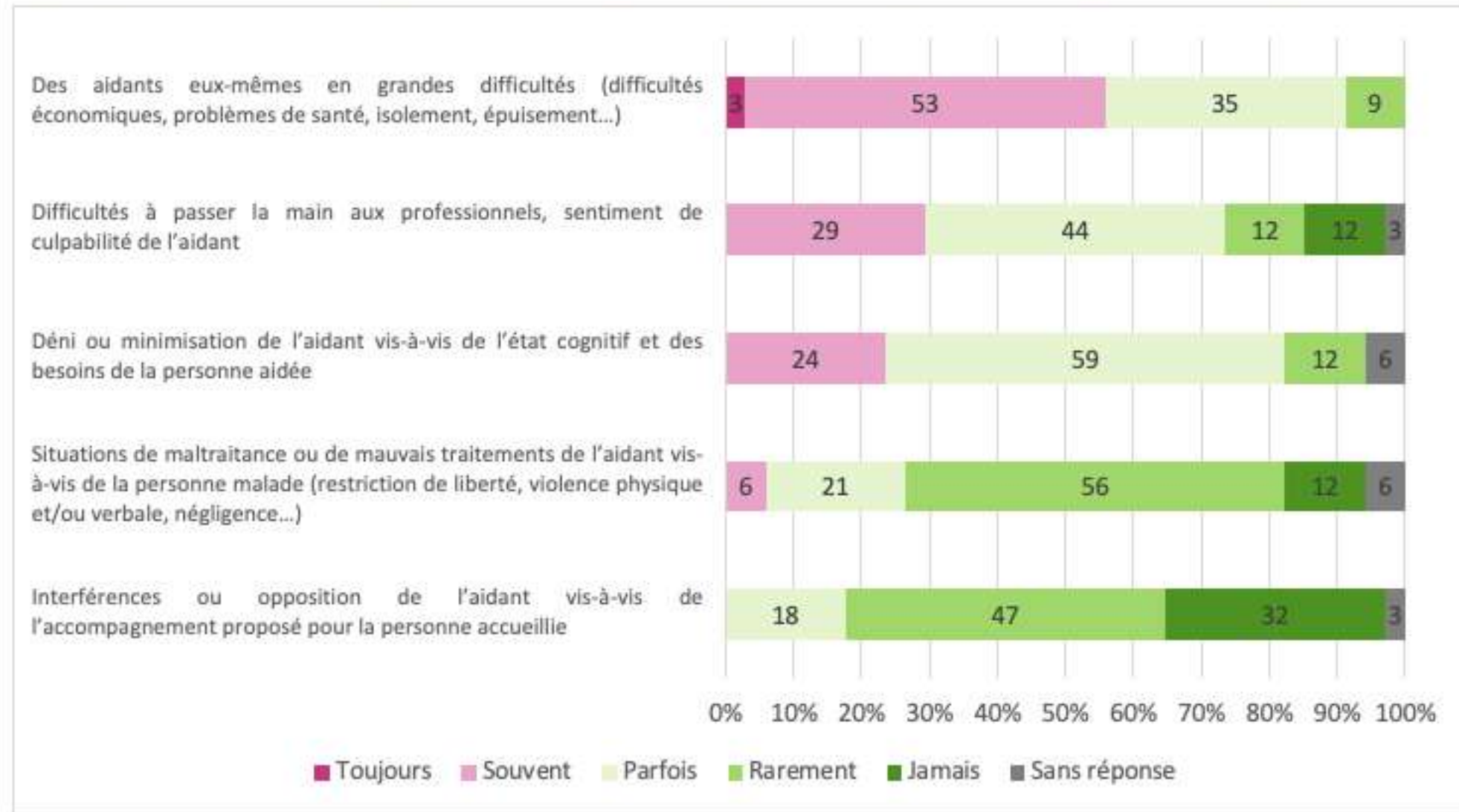


Sources : Enquête établissements, CREAI 2021

**36 % des AJA évaluent formellement les besoins des aidants contre 12 % des AJ adossés**

# Plus d'un AJ sur deux fréquemment confronté à des aidants eux-mêmes en grandes difficultés

Graphique 22 : Difficultés observées chez les aidants par les AJ répondants au questionnaire long (n34) selon la fréquence



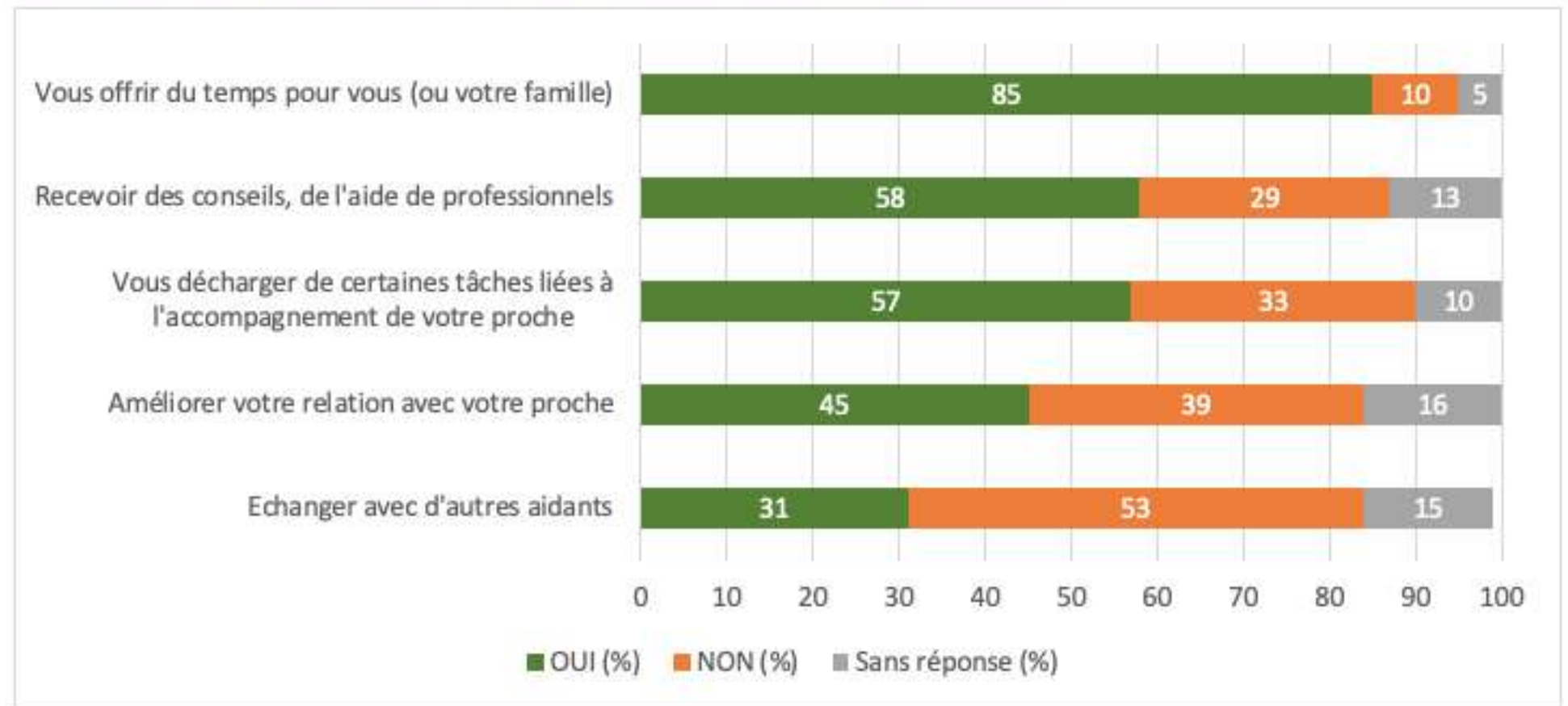
Sources : Enquête établissements, CREA I 2021

# Une très grande majorité des aidants déclarant des effets + de l'AJ sur eux-mêmes

90 % des aidants estiment que l'AJ a eu des effets + sur eux : 56 % beaucoup et 34 % un peu

« Heureusement que ce répit nous est proposé » (un aidant)

Graphique 24 : La fréquentation de l'AJ par votre proche a-t-elle permis selon vous de...



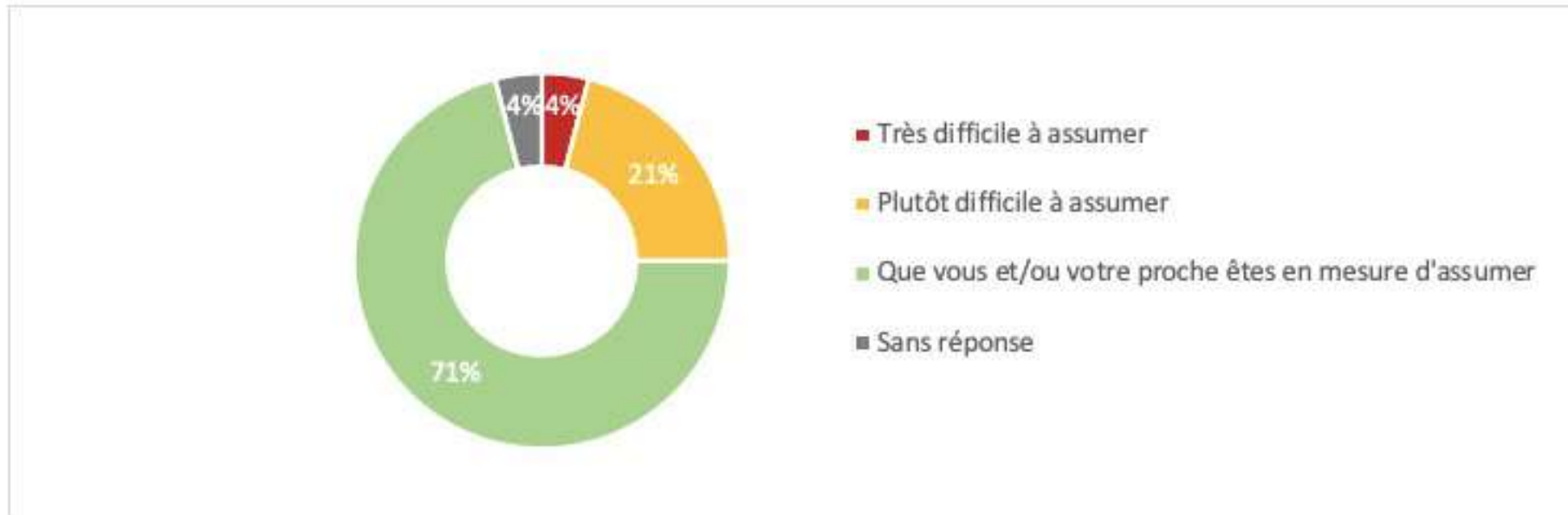
Sources : Enquête aidants, CREA 2021



# Pistes d'amélioration du point de vue des aidants

- L'information sur l'offre en AJ (34 %)
- Le coût de l'AJ (33 %)
- La prise en compte des besoins de l'aidant, de sa situation personnelle (25 %)

Graphique 34 : Le coût de l'AJ est une charge financière...



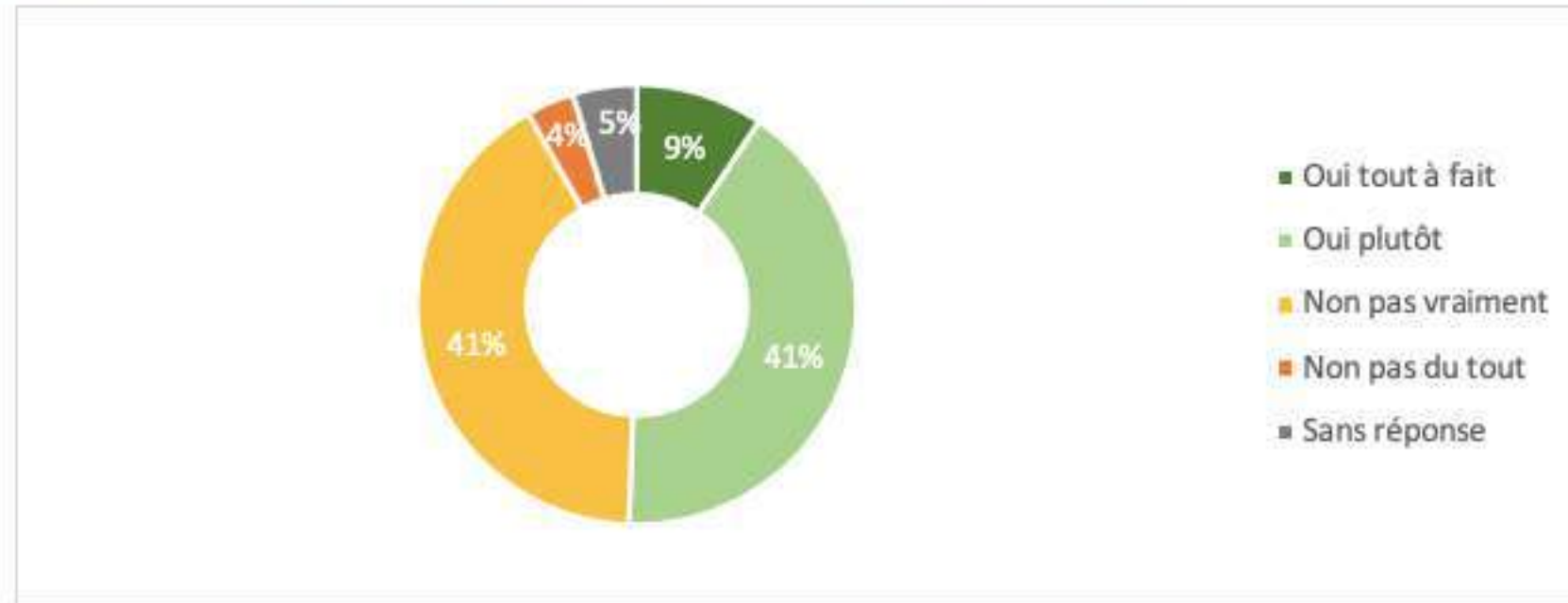
Sources : Enquête aidants, CREAI 2021



# Pistes d'amélioration du point de vue des aidants

- Un aidant sur deux a reçu des aides financières pour couvrir les frais de l'AJ

Graphique 35 : Les aides perçues pour couvrir les frais de l'AJ vous semblent-elles suffisantes ?



Sources : Enquête aidants, CREA I 2021



**Enjeu à améliorer l'accessibilité financière de l'AJ, notamment pour les personnes non bénéficiaires de l'APA et/ou ayant de bas revenus**

# Pistes d'amélioration du point de vue des aidants

Dans les commentaires, d'autres pistes évoquées:

- Souhait que le proche puisse être accueilli plus longtemps ou davantage de jours dans la semaine
- Avoir plus d'information sur ce qu'a fait le proche dans la journée
- Mieux anticiper la fin de l'accueil de jour



**Enjeu à mieux anticiper, préparer la fin de fréquentation de l'AJ, proposer des solutions de relais**



**Enjeu à accorder une attention accrue à l'aidant et ses besoins dans le cadre du dispositif**

## Principaux résultats des enquêtes menées

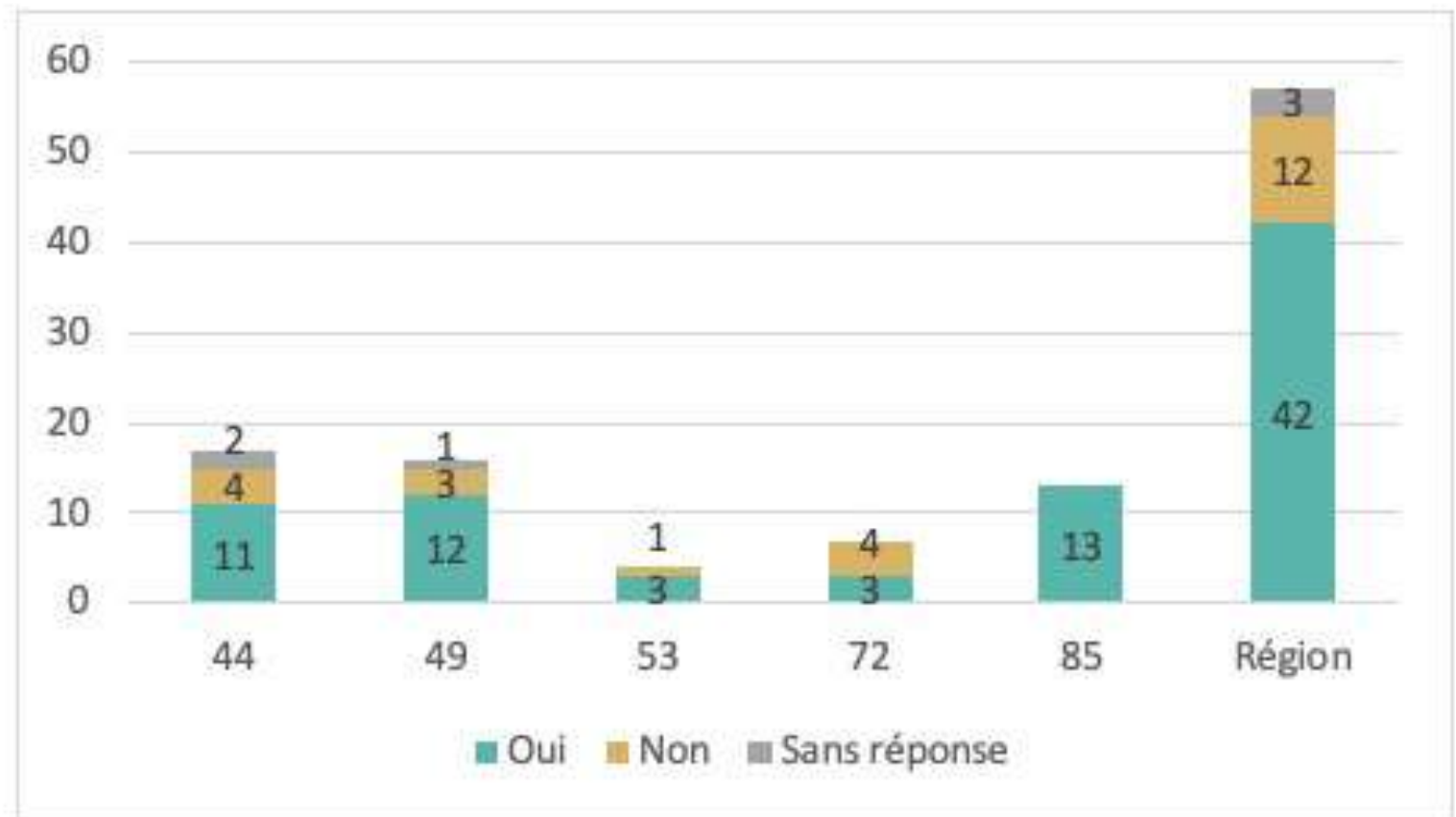
- La composition des équipes
- Temps et horaires d'accueil des AJ
- L'admission
- Les activités et prestations proposées
- Les pratiques concernant l'évaluation des besoins et le PPA
- La prise en compte des aidants
- **Projet de service et objectifs de l'AJ**

# Les ¾ des AJ interrogés ont un projet de service spécifique

« La stratégie adoptée jusqu'à présent consistant à favoriser la création de places isolées d'AJ et d'HT au sein des EHPAD doit désormais laisser la place à une politique visant à développer des accueils de jour et des hébergements temporaires bénéficiant d'un vrai projet de service autour de la personne accueillie et de l'aidant » (circulaire 2011).

Sur les 42 AJ ayant un projet de service, celui-ci s'appuie que dans 1 cas sur 2 sur une analyse formalisée des besoins et de l'offre du territoire

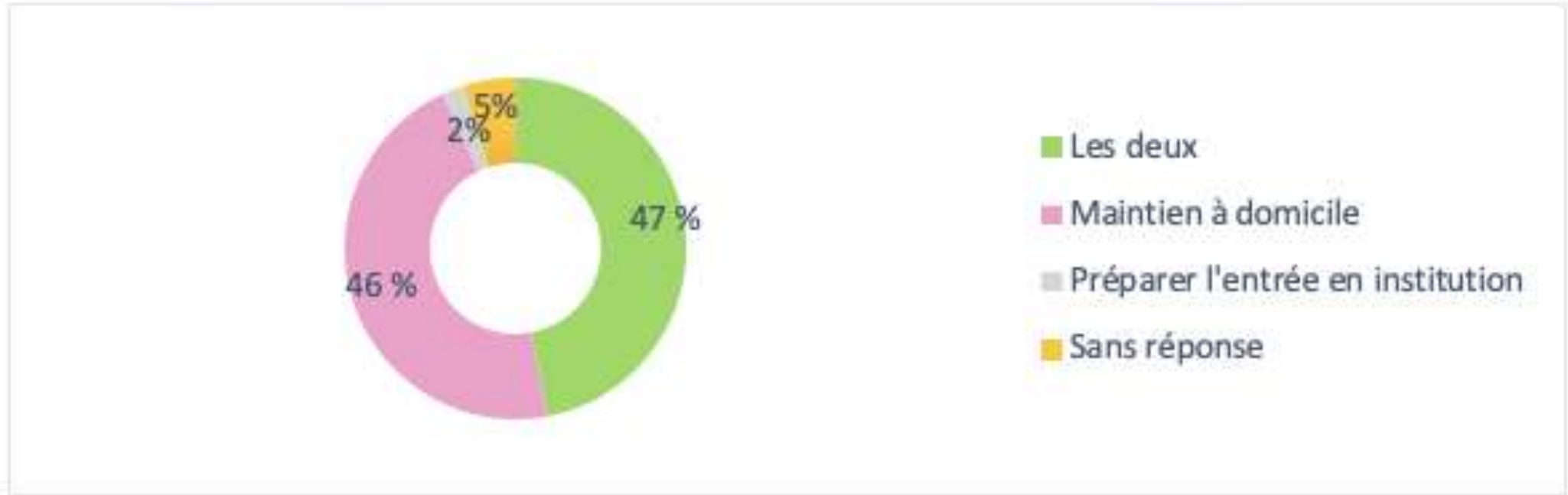
Graphique 29 : L'AJ dispose-t-il d'un projet de service spécifique et formalisé ?



Sources : Enquête établissements, CREAI 2021

# Favoriser le maintien à domicile et/ou préparer l'entrée en institution ?

Graphique 30 : Selon vous, l'AJ a-t-il plutôt vocation à favoriser le maintien à domicile ou à préparer l'entrée en institution ?

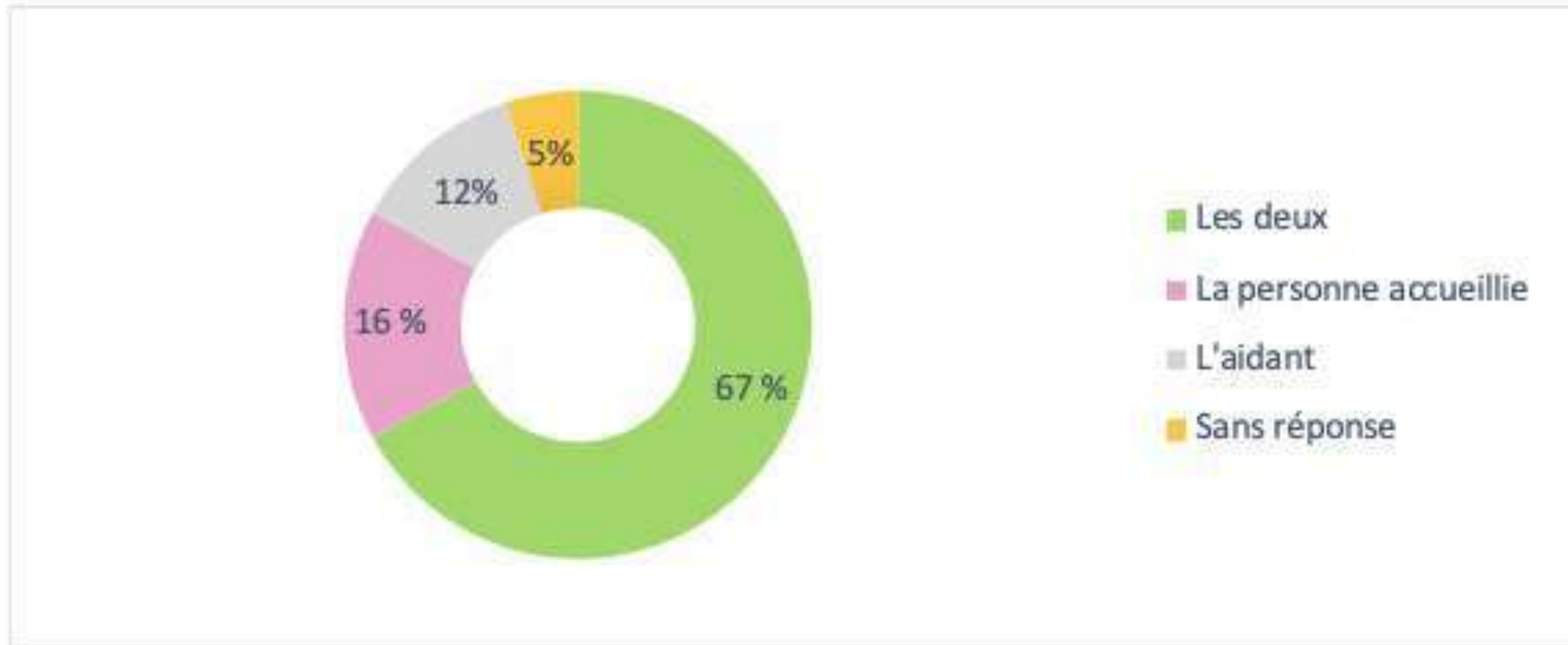


Sources : Enquête établissements, CREA I 2021

Les AJ répondant « les deux » estiment souvent que l'AJ favorise en priorité le maintien à domicile mais permet parfois de préparer l'entrée en institution

# Répondre aux besoins de l'aidant ou de la personne accueillie ?

Graphique 31 : Selon vous, l'AJ a-t-il plutôt vocation à répondre aux besoins de l'aidant ou de la personne accueillie ?



Sources : Enquête établissements, CREAI 2021

En Maine et Loire : proportion + importante qu'ailleurs d'AJ répondant « la personne accueillie » (31 %)

## Principaux résultats des enquêtes menées

- La composition des équipes
- Temps et horaires d'accueil des AJ
- L'admission
- Les activités et prestations proposées
- Les pratiques concernant l'évaluation des besoins et le PPA
- La prise en compte des aidants
- Projet de service et objectifs de l'AJ
- **Les locaux**

# Caractéristiques des locaux

Offrir « *un cadre de vie dont l'ambiance s'apparente à celui d'un cadre de vie ordinaire* » (Cirulaire 2011)

Une grande majorité dispose d'une salle d'animation: distincte dans 85 % des cas et partagée pour 14 %

Tous les AJ (sauf 1) ont un accès à jardin/terrasse et/ou un espace vert (parc...).

Graphique 32 : L'AJ est-il en mesure d'accueillir plusieurs personnes en fauteuil roulant en même temps ?



Un accueil des PMR généralement possible mais leur nombre doit souvent être limité

Sources : Enquête établissements, CREAI 2021



Enjeu autour de l'adaptation des locaux + manque de données sur les AJ itinérants



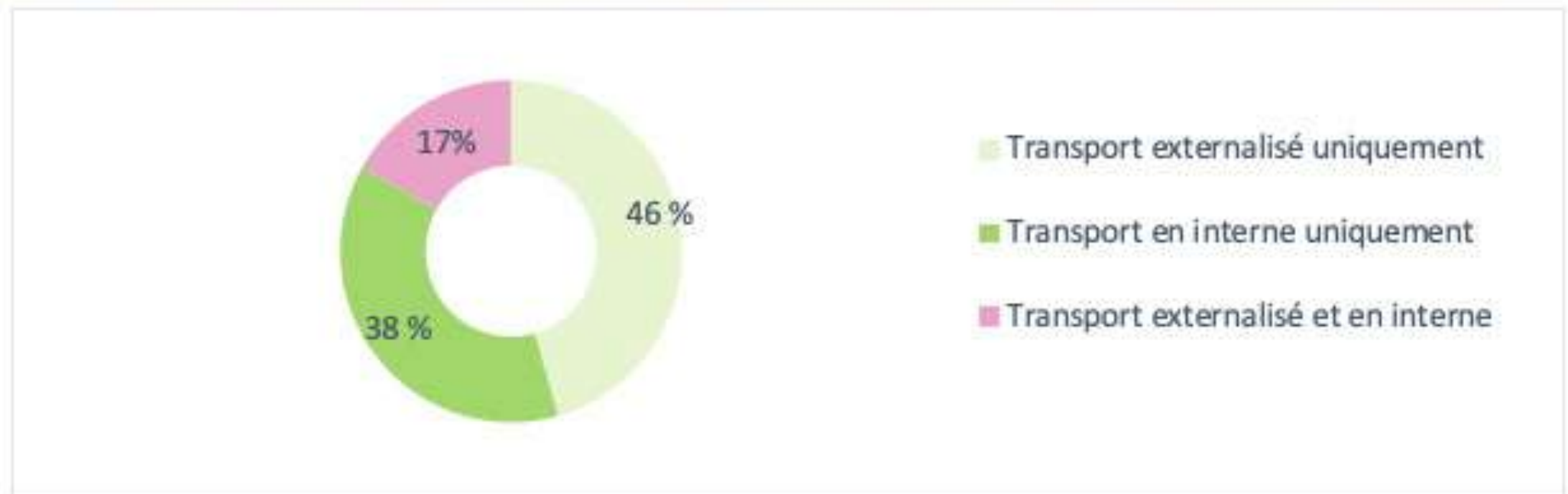
## Principaux résultats des enquêtes menées

- La composition des équipes
- Temps et horaires d'accueil des AJ
- L'admission
- Les activités et prestations proposées
- Les pratiques concernant l'évaluation des besoins et le PPA
- La prise en compte des aidants
- Projet de service et objectifs de l'AJ
- Les locaux
- **Le transport**

# Une majorité d'AJ proposant un transport (84 %)

**84 % des AJ proposent un transport**

**Graphique 33 : Type de transport proposé par les 48 AJ répondants proposant un transport aux personnes accueillies**



*Sources : Enquête établissements, CREA I 2021*

# Les difficultés concernant le transport

## Principales difficultés citées concernant le transport externalisé:

- L'insuffisance des financements
- Des personnes qui ne sont pas prêtes le matin ou ont oublié la venue du transport
- Des personnes refusant de se rendre à l'AJ quand le chauffeur vient les chercher
- Des chauffeurs peu ou pas formés au public transporté
- Temps de transport trop longs

## Principales difficultés citées concernant le transport organisé en interne :

- Temps de transport trop longs
- Zone à couvrir trop étendues
- Des personnes qui ne sont pas prêtes le matin ou ont oublié la venue du transport
- Des personnes refusant de se rendre à l'AJ quand le chauffeur vient les chercher
- Des chauffeurs peu ou pas formés au public transporté
- L'insuffisance des financements

## Dans les commentaires:

- Difficultés importantes liées au coût du transport et au manque de budget dédié
- Mise en avant des spécificités du transport du public
- Manque de prestataires sur le territoire



**Réfléchir à des solutions de soutien financier + important concernant la mise en place du transport**  
**Veiller aux zones blanches**

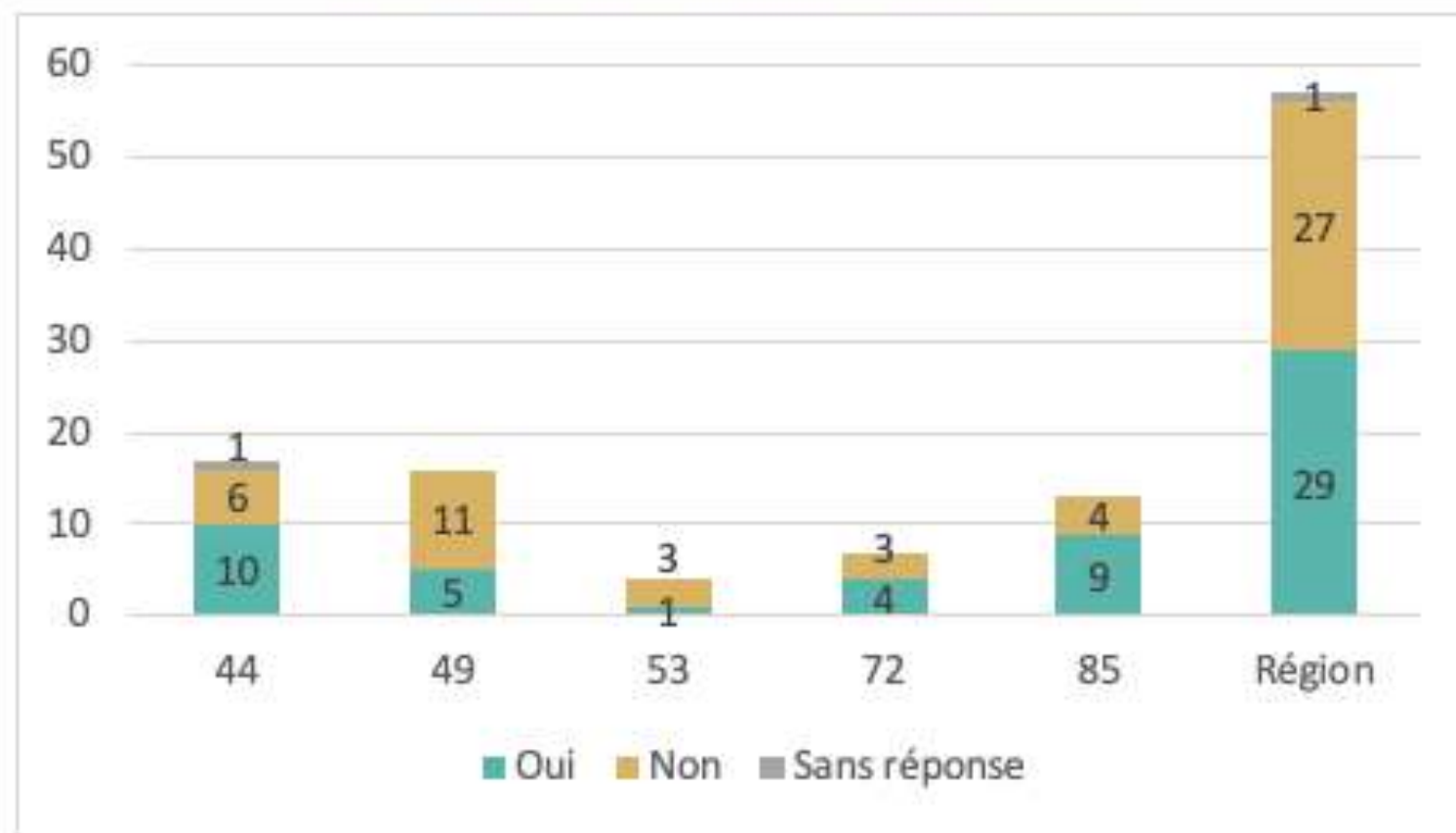
## Principaux résultats des enquêtes menées

- La composition des équipes
- Temps et horaires d'accueil des AJ
- L'admission
- Les activités et prestations proposées
- Les pratiques concernant l'évaluation des besoins et le PPA
- La prise en compte des aidants
- Projet de service et objectifs de l'AJ
- Les locaux
- Le transport
- **Partenariats et visibilité sur le territoire**

# Environ 1 AJ sur 2 estime ne pas être suffisamment bien identifié

Circulaire 2011 : déficit de lisibilité de l'offre et manque de connaissance par les pro libéraux = freins au recours à l'AJ

Graphique 36 : Pensez-vous que l'AJ est suffisamment bien identifié par les professionnels et services du territoire en contact avec votre public-cible et pouvant orienter vers l'AJ ?



Sources : Enquête établissements, CREAI 2021

# Des partenariats à renforcer, notamment avec les médecins, l'aide à domicile et les libéraux

- Les médecins généralistes (79 % des AJ)
- Professionnels du secteur de l'aide à domicile (30 %)
- Professionnels libéraux (30 %)

**34 % des aidants citent l'information sur les AJ parmi les principaux axes à améliorer**

*« Certains professionnels de santé n'informent pas suffisamment et/ou mal sur cette structure qui est très importante dans le ralentissement de l'évolution de la maladie et qui permet à l'aidant en premier lieu de bénéficier d'un ballon d'oxygène pour se reposer. C'est un outil majeur qui n'a pas encore sa juste place » (un aidant)*

**Enjeu à faire connaître, mieux informer sur l'AJ (pro et grand public)**

**Lever les inquiétudes chez les aidants et les personnes = info à dispenser au bon moment, par un professionnel de confiance**

**Permettre aux aidants d'appréhender les bénéfices de l'AJ**



Merci de votre attention,

**Place aux questions, remarques, compléments...**